



Assemblée générale du 30 juillet 2025

RAPPORT MORAL DU PRESIDENT

RAPPORT D'ACTIVITE DE L'ASSOCIATION 2024-2025

1

Monsieur le Maire, chers ami(e)s adhérent(e)s de l'ASPEN,

Nous voici réunis pour notre assemblée générale annuelle qui, cette année, se tient exceptionnellement fin juillet. Vous êtes toujours nombreux à être présents ou représentés et nous vous en remercions très sincèrement.

Notre association fêtera en 2027 son 60ème anniversaire, évènement que nous ne manquerons pas de fêter comme le fut le 50ème ; elle fait toujours preuve de dynamisme à une époque où beaucoup d'associations sont confrontées à une certaine désaffection : notre effectif est stable à plus de 150 adhérents soit près de 260 membres actifs. Vos retours positifs nous encouragent à poursuivre dans la voie que nous nous sommes tracés depuis 2020.

L'équipe que forment le conseil d'administration et le bureau est à la barre : elle assure le bon fonctionnement de l'association et s'implique activement dans la vie locale et ce, tout particulièrement, grâce à ceux qui résident à l'année au Pouliguen.

Nos activités se poursuivent dans 3 domaines :

1- L'environnement reste une de nos préoccupations majeures sur plusieurs thèmes : gestion du trait de côte, éolien en mer, végétal et biodiversité.

L'érosion du trait de côte et la submersion marine restent toujours d'actualité même si aucun épisode catastrophique n'est survenu l'an dernier. Toutefois, les mesures de prévention des risques à venir et d'indemnisation tardent à être définies ou précisées :

- La stratégie locale de gestion intégrée du trait de côte se fait toujours attendre alors que sa publication était annoncée fin 2024 lors d'un séminaire organisé par l'ANEL et le CEREMA en octobre dernier.

- Nous nous impliquons lors des réunions organisées par Cap Atlantique, dans la révision du SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale), en cours de finalisation : il est regrettable qu'aucun scénario pessimiste, médian et optimiste de montée des eaux n'y soit décliné.

Nous avons, pour ces raisons, renoncé à organiser au 1^{er} semestre 2025, comme initialement prévu, une conférence faisant suite à celle de décembre 2023 sur le sujet.



2

L'éolien en mer : la perspective d'un doublement du parc existant au large de Guérande a suscité un tollé de la part des élus locaux et des associations impliquées sur le sujet. Les ministres concernés ont annoncé en octobre 2024 que le parc actuel serait exclu des cartes d'implantations futures.

Le végétal et la biodiversité : la charte de l'arbre a été finalisée et mise en ligne sur le site de la ville sans aucune communication pour sa diffusion. Elle concerne essentiellement le parc arboré de la ville. Nous vous recommandons, en tant que propriétaires privés, de protéger les arbres remarquables, promouvoir la plantation d'espèces d'arbres adaptées au changement climatique et préserver tout ce qui contribue à la richesse de la biodiversité.

La pousse de végétaux en limite de propriété débordant sur le domaine public fait l'objet d'injonctions auprès des propriétaires et de coupes de la part des services municipaux. Des conséquences dommageables en résultent : coupe rase d'une magnifique canopée de cupressus impasse Saint-Jean, murs de parpaing « débarrassés » de plantes grimpantes etc. Nous prions Monsieur le maire et ses équipes d'entretenir à l'avenir avec discernement la végétation sur les voies publiques.

Les chemins verts : leur préservation et leur développement sont les thèmes sur lesquels nous nous étions réunis avec l'équipe municipale en août 2021 ; en résultait un compte-rendu de propositions d'actions que nous pensions partagées et qui sont restées lettre morte. A rebours de ces souhaits, nous regrettons le gravillonnage excessif de chemins autrefois bucoliques au motif de supprimer des flaques d'eau par temps de pluie : deux exemples, le chemin menant de l'avenue des Terres Neuves au boulevard des Marsouins et le chemin le long de la résidence d'artiste du Musée B. Boesch.

A l'inverse, depuis plusieurs années, le sentier côtier de la Grande Côte, dont l'entretien incombe à Cap Atlantique, est impraticable en raison de flaques d'eau apparaissant à chaque épisode pluvieux ; les piétons n'ont alors d'autre choix que de piétiner les aires protégées.

2- **L'urbanisme** est un sujet important pour nous ; les nombreux dossiers sont instruits par les services de la Mairie et par l'Architecte des Bâtiments de France le cas échéant. La mairie se montre vigilante sur les autorisations d'abattages d'arbres ; nous lui demandons de veiller au strict respect des obligations de replantations.

L'ASPEN siège, à titre consultatif, à la commission locale Site Patrimonial Remarquable (SPR) : une réunion s'est tenue fin janvier 2025, aucune réunion n'ayant été préalablement tenue depuis juillet 2022. Nous notons avec satisfaction le souhait de la Mairie de réunir cette commission 2 fois par an.



3

Notre vocation est d'accompagner des projets structurants et globaux tels qu'évolution du SCoT, révision du PLU qui s'ensuivra, projets majeurs d'urbanisme. L'ASPEN reste bien entendu à votre écoute pour se saisir de projets qui ne paraîtraient pas conformes à la réglementation ou au dépôt de permis de construire.

3- **Contribuer au bien-vivre et bien-être** au Pouliguen est notre troisième objectif. Pour ce faire, nous continuons les soirées estivales, moments conviviaux de larges rencontres intergénérationnelles entre membres et non-membres.

La vie de l'association a été ponctuée en 2024/25 par de nombreux événements et études : forum des associations, conférence de Loïc Sellin auteur des "Rues du Pouliguen", enquête sur les murs de Penchâteau, enquête sur les attentes des membres qui va vous être présentée, participation à l'inventaire des arbres remarquables du bois du Pouliguen, problématiques de partage de l'espace en bord de mer.

La communication est primordiale pour vous associer à nos initiatives : nous mettons régulièrement à jour notre site internet 'aspenlepouliguen.org' et la page Facebook 'Aspen Le Pouliguen'. La diffusion d'une newsletter semestrielle se poursuit.

Nous maintenons des contacts réguliers avec l'équipe municipale du Pouliguen, Cap Atlantique et avec les associations de la Presqu'île de Guérande.

Elargir notre association à de nouveaux membres attachés à la qualité du site de la Pointe de Penchâteau et de la Grande Côte est l'objectif à long terme que nous poursuivons et la garantie de la pérennité de l'ASPEN. Je compte sur vous pour être nos ambassadeurs.

Je remercie sincèrement les administrateurs, et en particulier les membres du Bureau, pour leur engagement et leur contribution à un travail d'équipe de qualité réalisé dans un climat positif. Ceux d'entre eux dont le mandat vient à renouvellement ont tous réitéré leur souhait de le poursuivre en le soumettant à vos suffrages.

Le Pouliguen, le 30 juillet 2025

Damien Dessart

Président